



## CODE DE CONDUITE COVID – SALLE DE MOTRICITÉ

Depuis l'annonce du dernier passage en zone orange de notre région, une adaptation de la pratique des activités sportives et de loisirs est nécessaire afin de respecter et se conformer aux normes établies par la Santé publique à ce propos. Il est donc très important de prendre connaissance de ces procédures avant de vous présenter à la salle de motricité.

### MESURES SANITAIRES MISES EN PLACE

- Une bouteille de produit désinfectant ainsi qu'une lingette sera placée à l'entrée de la salle de motricité afin que vous puissiez désinfecter le matériel **AVANT ET APRÈS CHAQUE UTILISATION**.
- Des distributeurs de désinfectant pour les mains seront disponibles à différents endroits afin que vous puissiez vous désinfecter les mains régulièrement.
- Des flèches de signalisation sont présentes afin de faciliter vos déplacements à l'intérieur du Centre récréatif.

### AVANT VOTRE PÉRIODE À LA SALLE DE MOTRICITÉ

- Vous devez vous assurer de présenter aucun symptôme de la COVID-19 (fièvre, toux sèche, fatigue extrême, maux de tête, perte de l'odorat ou du goût) pour bénéficier de votre plage horaire de divertissement familial libre.
- Pour assurer le contrôle de l'affluence des bulles familiales dans la salle de motricité, nous vous demandons de **réserver votre plage horaire et de prendre connaissance des procédures** en place avant de vous présenter au Centre récréatif.
- Il vous est possible de réserver la salle de motricité en tout temps via le site internet de la Ville dans la section « **Sports, loisirs et culture** » sous l'onglet « **Salle de motricité** ». Les plages horaires sont d'une durée établie de 60 minutes et une bulle familiale à la fois, est autorisée dans la salle de motricité.
- Vous devez arriver seulement quelques minutes avant le début de votre réservation afin de limiter les croisements entre les usagers lors des déplacements. Une période de transition est également prévue dans l'horaire pour espacer la fin et le début de chaque plage afin de diminuer l'affluence dans les corridors.
- Nous vous demandons de respecter la signalisation de circulation et d'utiliser les portes d'entrée et de sortie selon les indications en place



## INSTALLATIONS SANITAIRES ET COMMODITÉS

- En raison des exigences de la santé publique, **l'accès aux vestiaires n'est pas autorisé**. Il est donc **préférable d'être vêtu et prêt à commencer vos activités dès votre arrivée sur les lieux**.
- Les toilettes situées dans le corridor principal seront accessibles en tout temps. Nous vous demandons de bien nettoyer vos mains avant et après usage de ces dernières.
- Les **abreuvoirs sont accessibles** mais vous devez vous désinfecter les mains avant de les utiliser. Nous vous recommandons toutefois **d'apporter votre propre bouteille d'eau** pour limiter les risques potentiels de contamination.

## ARRIVÉE AU CENTRE RÉCRÉATIF

- Le port du masque est **obligatoire dès votre arrivée** au Centre récréatif ainsi que la désinfection de vos mains.
- Lorsque vous entrez au Centre récréatif, vous devez **obligatoirement enlever vos chaussures d'extérieur**, les placer sur l'étagère prévue à cet effet et enfiler vos chaussures d'intérieur.
- Avant de vous rendre à la salle de motricité, vous devez vous rendre au poste d'accueil de la Salle d'entraînement afin **d'enregistrer votre présence** auprès de l'entraîneur tout en respectant les pastilles d'attente sur le plancher.
- Vous devez par la suite vous diriger directement à la salle de motricité pour effectuer votre période de divertissement en bulle familiale.

## PENDANT VOTRE PÉRIODE À LA SALLE DE MOTRICITÉ

- Le port du masque est **obligatoire pour tous et en tout temps**.
- Une fois installé et que seule votre famille est présente dans la salle, il vous est alors possible de retirer vos masques.
- Lorsque vous avez terminé avec votre matériel, vous devez le désinfecter à nouveau.
- Respectez en tout temps la règle de distanciation physique de 2 mètres, lorsque vous êtes en présence d'un membre du personnel ou en dehors de la salle (ex : dans les aires de passage, entrée, toilettes et sortie).

**IMPORTANT** - L'encadrement et la surveillance des enfants doivent être assumés en tout temps par les parents lors de l'utilisation de la salle de motricité.



### APRÈS VOTRE PÉRIODE À LA SALLE DE MOTRICITÉ

- Lorsque votre période est terminée, vous devez vous diriger vers la sortie.
- Des bacs seront placés à la sortie du plateau afin que vous puissiez y déposer votre lingette ainsi que votre vaporisateur de produit désinfectant.
- N'oubliez pas de désinfecter vos mains avant de quitter le Centre récréatif.

### POUR TOUTE INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Veuillez communiquer avec le Service des sports et loisirs au 418 673-3405, poste 2140.

**Merci de votre compréhension et bonne activité !**